

**Journée
d'information des
commissaires
enquêteurs de
Bourgogne**

16 novembre 2017



L'avis des commissaires enquêteurs ...

... sur les avis de l'autorité environnementale

**Restitution de l'enquête par questionnaire
menée les 7 et 12 avril 2017**

**Julien TERPENT-ORDASSIERE
DREAL BFC / SDDA / DEE**



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Bourgogne-Franche-Comté

www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr

Objectifs, contexte et modalités de l'enquête

- en DREAL, un **travail d'amélioration continue des avis produits**, basé notamment sur l'« écoute des bénéficiaires »
- **Rôle clef du commissaire enquêteur (CE) :**
 - des lecteurs et utilisateurs des avis essentiels
 - Observateur de la façon dont les autres acteurs s'en emparent
- Idée d'une **enquête spécifique :**
 - Quelle perception peuvent avoir les commissaires enquêteurs de la disponibilité, la qualité et l'utilisation faite des avis de l'autorité environnementale (AE) locale en BFC ?
 - Un questionnaire élaboré et soumis aux CE participant aux journées de formation organisées par les compagnies de BO (7/04/17) et de FC (12/04/17)
 - 86 retours au total (remise à la fin de la journée de formation) : 46 en BO, 40 en FC
- **Les résultats : restitution globale, et des « tris »** selon le profil ou le type d'expérience indiqués par les commissaires enquêteurs répondants

Déroulé du questionnaire

1 – Types de dossiers et d'avis rencontrés

2 – la communication de l'avis

- mode de prise de connaissance de l'avis
- confrontation éventuelle à des avis tacites
- délai entre l'avis et l'enquête

3 – la compréhension de l'avis

- caractère lisible, précis et complet des avis
- articulation avec les avis d'autres instances
- thématiques environnementales à développer
- évolutions et différences entre les avis

4 – l'utilisation de l'avis de l'AE

- par le maître d'ouvrage
- par le public
- par le commissaire enquêteur

1 - Types de dossiers et d'avis rencontrés

=> **prépondérance des plans et programmes (PP) dans les dossiers traités** (48 % des CE indiquent en avoir traité uniquement ou en majorité, contre 34 % pour les projets) ; particulièrement marqué en FC

- Très majoritairement (80%) des **PLU et cartes communales** pour les PP
- Forte présence des **ICPE** (52%), puis IOTA et projets d'aménagements (41% et 38%) pour les projets.

1° De quels types de dossiers avez-vous eu à connaître :

uniquement des plans et programmes	15	17%
majoritairement des plans et programmes	27	31%
50/50	14	16%
majoritairement des projets	21	24%
uniquement des projets	9	10%
total réponses	86	100%

1-1° Le cas échéant, quels types de projets ?

ICPE	46	53%
infrastructures linéaires	6	7%
IOTA (dossiers « loi sur l'eau »)	35	41%
aménagements urbains et ruraux (dont rememb)	33	38%
énergie	12	14%
Autres (précisez)		

1-2° Le cas échéant, quels types de plans-programmes ?

Carte communale / Plan Local d'Urbanisme	69	80%
Schéma de Cohérence Territoriale	19	22%
Autre plan-programme	7	8%
Si autre, préciser :	7	

2 - La communication de l'avis de l'AE

- **la prise de connaissance des avis de l'AE :**
 - ✓ Très généralement via le dossier d'enquête (94%)
 - ✓ Mais aussi via les sites internet (1/4 des CE, surtout en FC)
- **l'éventuelle confrontation à des avis tacites :**
 - ✓ Le cas pour 1/4 des commissaires enquêteurs
 - ✓ dans près de 80 % des cas, une mention explicite dans le dossier d'enquête
- **le délai entre prise de connaissance de l'avis et enquête publique :**
 - ✓ les délais très courts (avis connu 1 à 2 jours seulement avant l'enquête) resteraient très minoritaires (8%)

3-1 - Lisibilité, degré de précision, caractère complet des avis de l'Ae

- **Des avis considérés comme lisibles et précis... et à un moindre degré, complets**
- **Des différences** : plus lisibles et complets selon les CE BO notamment, plus précis selon les CE axés « ICPE »

5° Les avis de l'AE que vous avez eus entre les mains vous ont-ils paru

lisibles	61	71%
assez lisibles	11	13%
pas assez lisibles	1	1%
précis	58	67%
imprécis	3	3%
suffisamment complets	54	63%
pas assez complets	5	6%
Autre appréciation	0	0%
NSP	3	3%

3-2 - Articulation des avis de l'AE avec des avis émis par d'autres instances

- Des avis considérés d'abord comme **complémentaires** et (dans une moindre mesure) **cohérents**
- Si leur **redondance** est soulignée par 10 % des répondants (plus par les « CE axés PP »), les divergences ne sont relevées que de manière marginale
- NB : redondance et cohérence plus citées en FC

6° Vis-à-vis des autres avis, l'avis de l'autorité environnementale vous a-t-il paru plutôt :

complémentaire	47	55%
redondant	9	10%
cohérent	38	44%
divergent	1	1%
Précisez :	8	9%
NSP	5	6%

3-4 Les thématiques environnementales à mieux développer

- Les thématiques qui appelleraient plus de développements : :
 - d'abord la **consommation d'espace** (35%) et les **risques et nuisances** (30%)
 - dans une moindre mesure les sujets « eau » (19%), biodiversité (13%) et climat-air-énergie CAE (13%)
 - effets sur la santé : réponse non proposée, à tort
- Des différences selon les CE :
 - Eau plus citée en BO, CAE plus en FC
 - CAE et consommation d'espace plus souvent cités par les CE axés « projets » ; les risques plus relevés par les CE axés « PP »

7° Est-ce que certaines thématiques environnementales vous paraîtraient devoir être plus développées :

conso d'espace	30	35%
climat / air / énergie (CAE)	11	13%
risques et nuisances	26	30%
biodiversité	11	13%
eau	16	19%
Autre (précisez):	4	5%
NSP	30	35%

3-5 - évolutions des avis, différences entre avis « projets » et « PP »

- **Cerner les éventuels effets des évolutions organisationnelles et institutionnelles (fusion BFC, MRAe) ; mais probablement trop tôt**
- **Si des évolutions ont néanmoins été perçues (mais pas plus par les CE axés « PP », ni par les CE axés « ICPE »), pas vraiment de différences entre avis « projets » et « PP »**

8° Avez-vous constaté des évolutions dans les avis émis sur les projets et ceux émis sur les plans et programmes ?

Oui	25	29%
Non	43	50%
NSP	18	21%

9° Avez-vous constaté des différences dans les avis émis sur les projets et ceux émis sur les plans et programmes ?

Oui	3	3%
Non	57	66%
Précisez	3	
NSP	26	30%

4-1 - l'utilisation des avis de l'AE par le maître d'ouvrage

- **Un niveau important de prise en compte de l'avis AE par le maître d'ouvrage (MOA) :** Il réagit à l'avis selon plus de 70 % des CE, et fait évoluer son projet pour 60 % d'entre eux
- NB : importance relative des non réponses : manque de visibilité sur les éventuelles réponses du MOA après l'enquête ?
- Prise en compte plus fortement relevée en FC, légèrement plus par les CE axés « projets », mais légèrement moins pour les CE axés « ICPE »

10° A votre connaissance, le maître d'ouvrage réagit-il suite à l'avis ?

Oui	64	72%
Non	16	16%
NSP ou réponse nuancée	8	12%

11° Si oui, fait-il évoluer son projet ?

Oui	52	60%
Non	14	16%
NSP	20	23%

4-2 - L'utilisation des avis de l'AE par le public

- **Au 1^{er} abord, une utilisation par le public perçue comme plus limitée ... mais qui reste significative, et variable :**
 - **selon le type de dossier :** les CE axés « projets » semblent relever un plus forte utilisation, notamment plus de questions du public selon les CE axés « ICPE »
 - **selon l'ex-région :** considérée plus forte par les CE de BO
 - **probablement selon le type de public** (« grand public » / associations environnementales)

12° A votre connaissance, le public utilise-t-il l'avis ?

Oui	34	40%
Non	44	51%
NSP	8	9%

13° Le public formule-t-il des remarques, des questions sur l'avis ?

Oui	20	23%
Non	59	69%
NSP	7	8%

4-4 - l'utilisation des avis de l'AE par le commissaire enquêteur

- Pour les CE, un avis d'abord et très généralement utile pour formuler des réserves (ou des recommandations), notamment sur les projets
- Dans une moindre mesure, pour forger son opinion personnelle sur le projet ? (Ambiguïté de l'expression « déterminant pour le sens de votre avis ») ; NB : plus déterminant pour les CE axés « ICPE »

14° L'avis de l'AE est-il déterminant pour le sens de votre avis ?

Oui	62	72%
Non	20	23%
NSP	4	5%

15° L'avis de l'AE vous est-il utile pour formuler des réserves ?

Oui	78	91%
Non	5	6%
NSP	3	3%

16° L'avis de l'AE vous est-il utile pour effectuer des recommandations ?

Oui	76	88%
Non	4	5%
NSP	6	7%

**Merci pour votre
attention
et
votre participation**

